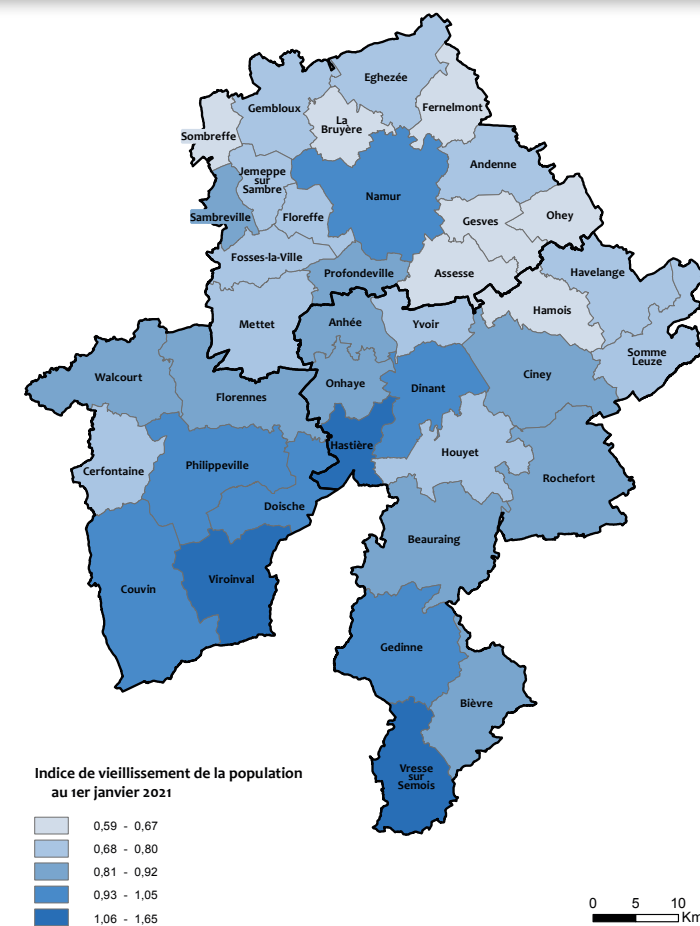


VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Indice de vieillissement de la population, Province de Namur, par commune, 1^{er} janvier 2021



L'indice de vieillissement est le rapport entre les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes de moins de 20 ans. Ainsi, un indice de 0,80 sur un territoire signifie qu'on trouve 80 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

En 2021, l'indice de vieillissement de la province de Namur s'élève à 0,85, ce qui est proche de la Wallonie (0,83) et de la Belgique (0,87).

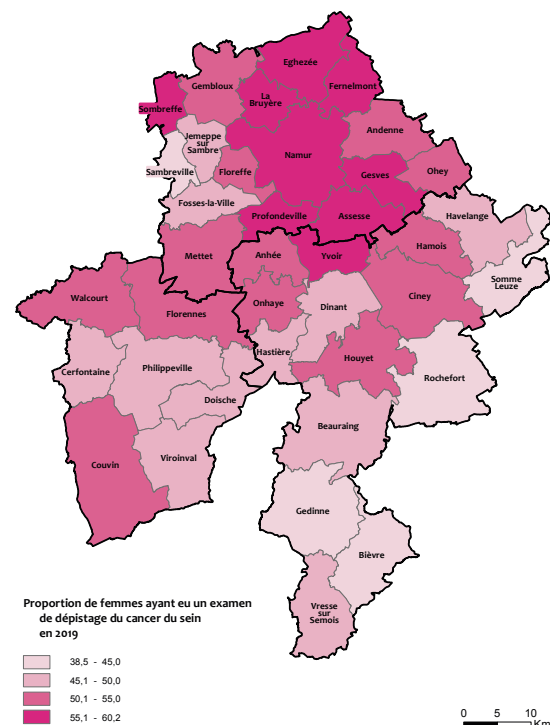
Sept communes de la province ont un indice de vieillissement supérieur à 1, signifiant qu'il y a plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de vingt ans. Ces communes sont celles de Doische, Gedinne, Couvin, Dinant, Virroinval, Hastière et Vresse-sur-Semois. En 2015, seules deux communes étaient concernées.

Discrétisation: Jenks

Source: SPF Economie-DGS, calculs Cellule Observation Province de Namur

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Proportion (%) de femmes (50-69 ans) ayant eu un examen de dépistage du cancer du sein, Province de Namur, par commune, 2018-2019



En 2018-2019, un peu plus d'une femme entre 50 et 69 ans sur deux (51,8 %) en province Namur a réalisé un examen de dépistage du cancer du sein. Cette proportion est similaire en Wallonie (51,5 %) mais supérieure en Belgique (59,6 %).

De manière générale, les communes du centre et du nord de la province présentent des taux de couverture totale de dépistage du cancer du sein plus élevés que les communes du sud.

Ce taux apparait le plus élevé dans les communes d'Assesse (58,8 %), La Bruyère (58,8 %), Yvoir (59,7 %) et Profondeville (60,2 %). A l'inverse, les communes de Somme-Leuze (44,0 %), Sambreville (43,1 %) et Bièvre (38,5 %) présentent les taux les plus faibles en termes de couverture totale de dépistage du cancer du sein, en 2018-2019.

Discrétisation : manuelle
Source : Atlas AIM



Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement Territorial



Tableau de bord de la santé en province de Namur 2022



Observations & diagnostics

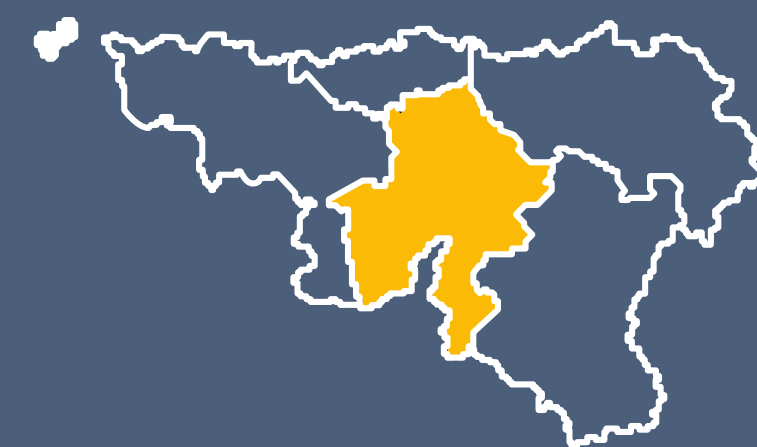
La version intégrale du tableau de bord de la santé en province de Namur est disponible sur demande au service de l'Observation, de la Programmation et de Développement Territorial de la Province de Namur ou en téléchargement sur le site internet de la Province de Namur.

Contacts :
Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement Territorial (SOPDT) de la Province de Namur
Adresse : Rue Henri Blès 190 C - 5000 Namur
Tél : 081/776804 - Courriel : cellule.observation@province.namur.be
Site internet : www.province.namur.be

En partenariat avec :



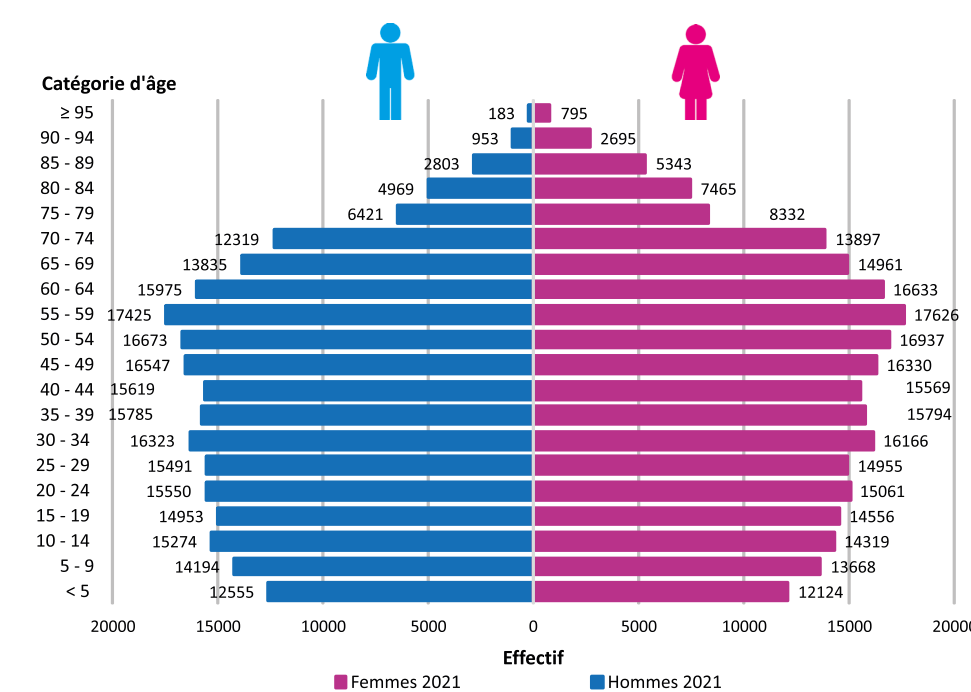
Rédactrice : Alice Balfroid
éditeur responsable : Valéry Zuinen - Directeur général - Rue Henri Blès, 190 C - 5000 Namur
édition : octobre 2022



La Cellule Observation du service de l'Observation, de la Programmation et du Développement Territorial de la Province de Namur publie son second tableau de bord de la santé en province de Namur. Celui-ci est un recueil de données de santé relatives au territoire de la province de Namur, décliné en six chapitres : population, mortalité et causes de décès, état de santé, facteurs de santé, offre de soins et de services et consommations de soins. Outil précieux pour la connaissance et l'analyse du territoire, il permet d'avoir une vision globale de l'état de santé de la population mais également de mettre en avant les problématiques particulières. Il permettra aux autorités publiques et aux acteurs de terrain d'orienter les initiatives en adéquation avec les informations récoltées, que ce soit dans les domaines de la santé publique ou de l'action sociale et sanitaire. Dans ce quadryptique, qui est une version synthétique du tableau de bord de la santé, sont reprises les principales informations de santé pour la province de Namur.

POPULATION

Structure de la population (en chiffres absolus), selon le sexe et la tranche d'âge, Province de Namur, 1^{er} janvier 2021



Source: SPF Economie-DGS, calculs Cellule Observation Province de Namur

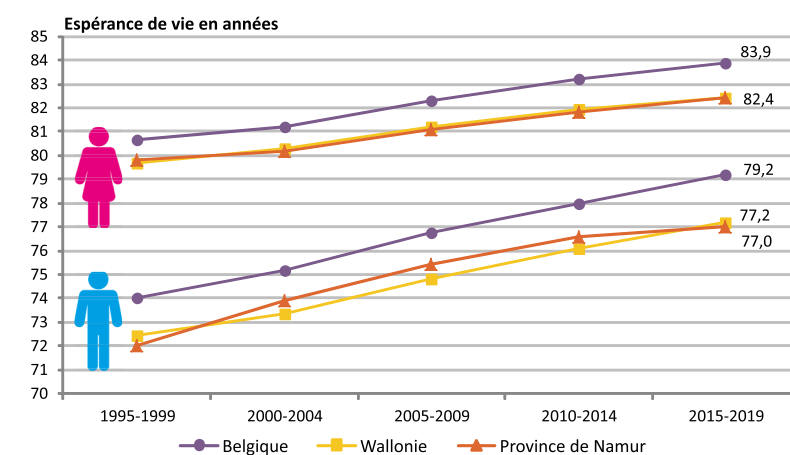
Au 1^{er} janvier 2021, la province de Namur compte 497 073 habitants, soit 4,3 % de la population totale de la Belgique et 13,6 % de la Wallonie.

La pyramide des âges de la province de Namur décrit la structure de la population par tranche d'âge et par sexe. Elle présente une allure similaire aux pays développés, caractérisée par un rétrécissement de sa base liée à une fécondité diminuée et un élargissement de la partie supérieure lié à l'allongement de l'espérance de vie.

Au cours des vingt dernières années, les catégories d'âge qui ont perdu le plus d'effectifs de population sont les 35-39 ans (-1,4 % pour les hommes et -1,1 % pour les femmes) et les 40-44 ans (-1,4 % et -1,2 %). A l'inverse, les catégories d'âge qui enregistrent la plus grande augmentation en termes d'effectifs sont les 55-59 ans (+2,0 % pour les hommes comme pour les femmes) et les 60-64 ans (+2,1 % et +1,9 %).

ESPÉRANCE DE VIE A LA NAISSANCE

Évolution de l'espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 1995-2019



Source : SPF Economie-DGS, calculs Cellule Observation Province de Namur

Sur les vingt dernières années, l'espérance de vie augmente pour les deux sexes, tant en Belgique qu'en Wallonie et en province de Namur.

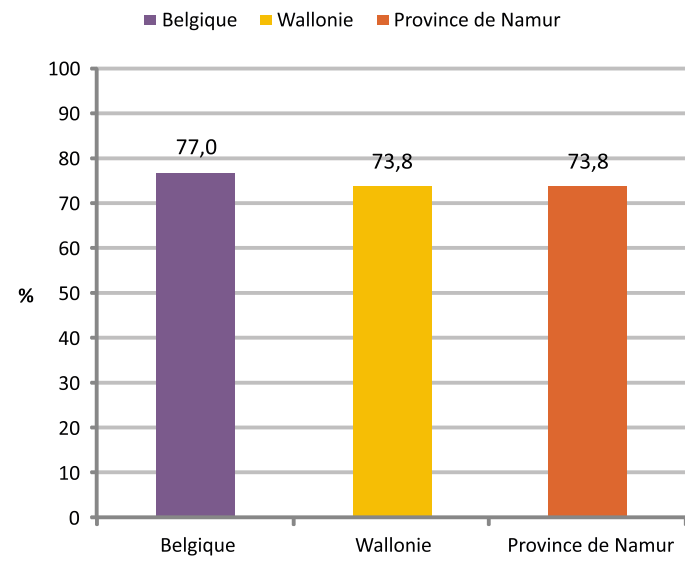
L'augmentation est plus marquée pour les hommes que pour les femmes et la différence homme-femme a tendance à se réduire. En province de Namur, elle passe de 7,8 ans dans la période 1995-1999 en faveur des femmes à 5,4 ans durant la période 2015-2019. En outre, les écarts entre les trois niveaux territoriaux restent stables au cours du temps.

Source : Sciensano-SPMA, calculs Cellule Observation Province de Namur

Les deux premières causes de mortalité sont identiques chez les hommes et les femmes, mais sont inversées. Les tumeurs sont la première cause de décès des hommes (28,5 %) et la seconde chez les femmes (22,2 %). Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de décès chez ces dernières (28,3 %) et la seconde chez les hommes (25,1%). La troisième cause de décès, les maladies de l'appareil respiratoire, est identique chez les hommes et les femmes, et représentent respectivement 10,6 % et 10,5 % des décès.

SANTÉ PERÇUE

Proportion (%) de personnes (de 15 ans et plus) déclarant une santé bonne à très bonne, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 2018



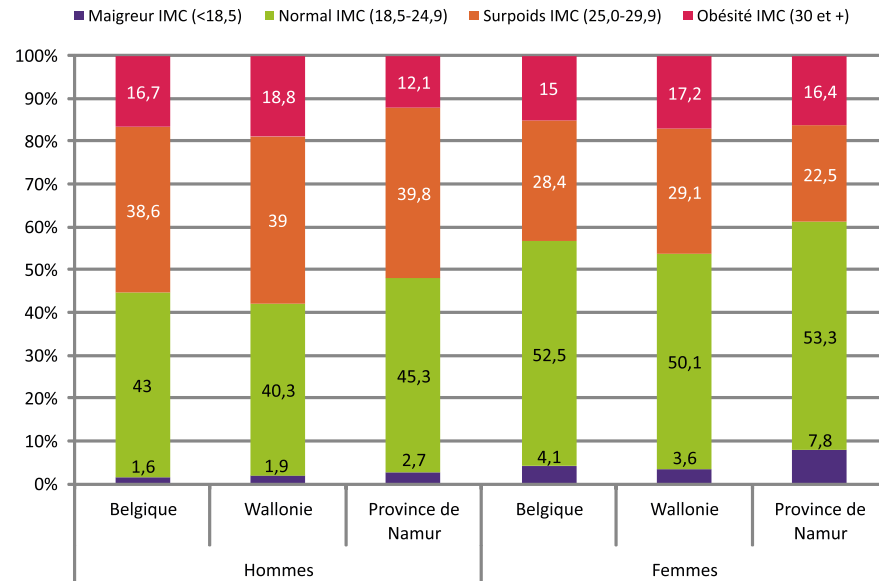
Source : Sciensano-HIS 2018

Globalement, 73,8 % des habitants de la province de Namur estiment que leur état de santé est bon à très bon. C'est un résultat identique à la Wallonie. Presqu'une personne sur quatre déclare donc que sa santé est moyenne, mauvaise ou très mauvaise.

Les précédentes Enquêtes nationales de santé par interview réalisées en 1997, 2001, 2004, 2008 et 2013 ont révélé des résultats semblables à ceux-ci. La proportion de personnes se déclarant en bonne santé est restée stable depuis quinze ans.

CORPULENCE DES ADULTES

Répartition de la population (de 18 ans et plus) selon l'IMC, (d'après les déclarations des répondants), selon le sexe, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 2018

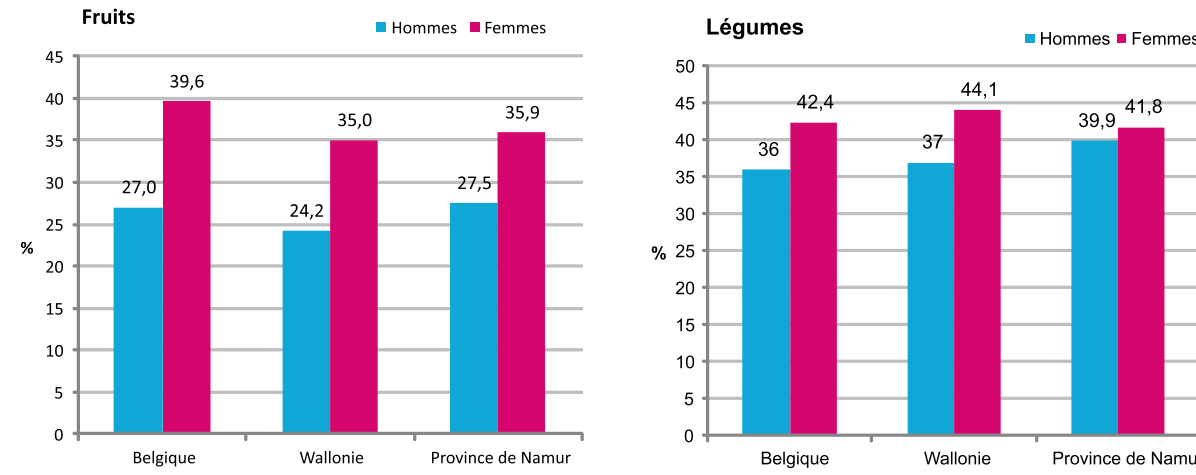


Source : Sciensano-HIS 2018

L'obésité touche un adulte sur sept en province de Namur tandis qu'un peu moins d'une personne sur deux est en surpoids. Quel que soit le territoire, le surpoids et l'obésité concernent plus les hommes que les femmes. Néanmoins, en province de Namur, l'obésité est plus fréquente chez les femmes puisqu'elles sont 16,4 % à être concernées contre 12,1 % des hommes.

CONSUMMATION DE FRUITS ET DE LÉGUMES

Proportion (%) de la population (de 15 ans et plus) déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes/fruits, selon le sexe, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 2018



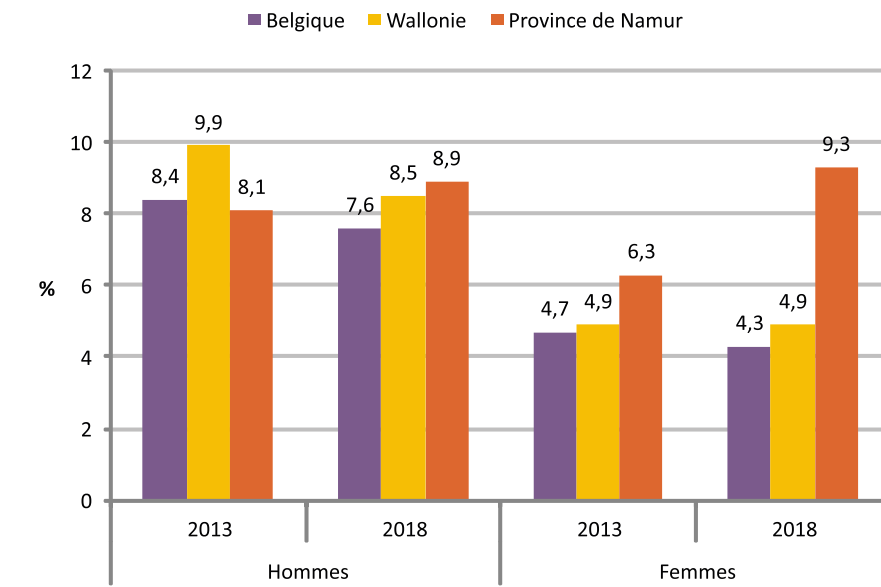
Source : Sciensano-HIS 2018

De manière générale, la consommation quotidienne de légumes est plus fréquente que celle des fruits. En province de Namur, quatre personnes sur dix déclarent consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes (40,9 %). C'est similaire à la Wallonie (40,7 %) et à la Belgique (39,3 %). Concernant la consommation de fruits, un peu moins d'un tiers (31,9 %) de la population âgée de 15 ans et plus en province de Namur déclare en consommer au moins deux portions par jour. On n'observe pas de différence statistiquement significative avec la Wallonie et la Belgique.

Quel que soit le territoire observé, qu'il s'agisse de la consommation de fruits ou de légumes, le pourcentage des femmes est plus élevé que celui des hommes. Cette différence est statistiquement significative en Wallonie et en Belgique mais ne l'est pas en province de Namur.

ALCOOL

Evolution (en %) de la proportion de surconsommateurs (de 15 ans et plus) d'alcool (14 verres et plus chez les femmes, 21 verres et plus chez les hommes par semaine), selon le sexe, Belgique- Wallonie- Province de Namur, 2013-2018



En 2018, la surconsommation d'alcool concerne 8,9 % des hommes et 9,3 % des femmes en province de Namur. Bien qu'apparaissant plus élevées qu'en Belgique et qu'en Wallonie (pour les deux sexes), ces différences ne sont pas statistiquement significatives.

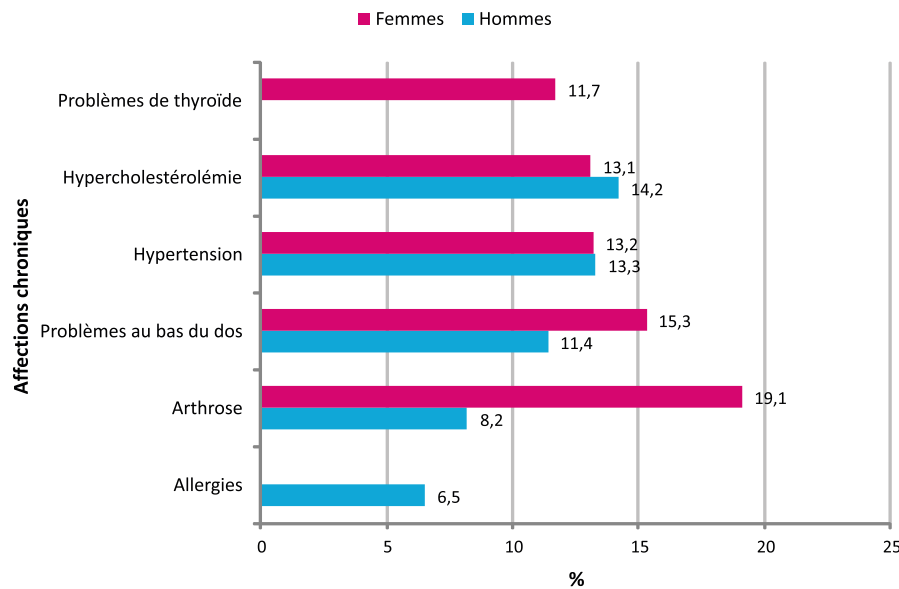
Par rapport à 2013, pour les hommes comme pour les femmes en province de Namur, on observe une augmentation de la proportion de surconsommateurs. Chez les femmes, cette augmentation représente 3 %. Ces différences ne sont néanmoins pas statistiquement significatives.

Source : Sciensano-HIS 2018

AFFECTIONS CHRONIQUES

Prévalence (%) des cinq affections chroniques les plus fréquemment déclarées, hommes et femmes (de 15 ans et plus), province de Namur, 2018

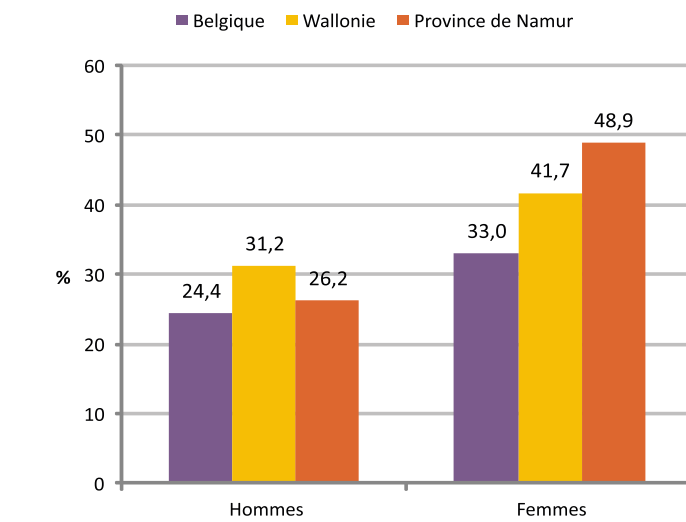
Parmi les affections chroniques les plus fréquemment citées, quatre sont communes aux hommes et aux femmes : l'hypercholestérolémie, l'hypertension, les problèmes du bas du dos et l'arthrose. Viennent ensuite, chez les hommes, les allergies et chez les femmes, les problèmes de thyroïde.



Source : Source : Sciensano-HIS 2018

SÉDENTARITÉ

Proportion (%) de personnes (de 15 ans et plus) considérées comme sédentaires, selon le sexe, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 2018



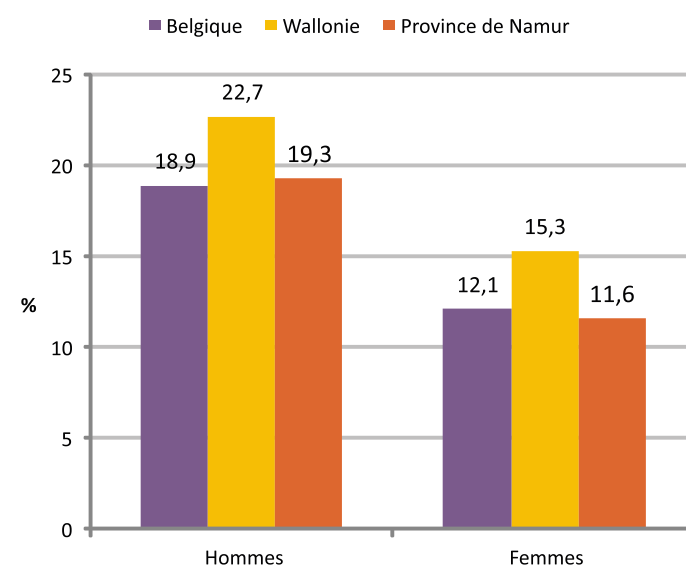
En province de Namur, près de la moitié des femmes (48,9 %) sont considérées comme sédentaires. C'est plus élevé qu'en Wallonie (41,7 %) et qu'en Belgique où cette proportion descend à un tiers (33,0 %). Chez les hommes, les proportions sont plus faibles que les femmes puisqu'on relève 24,4 % d'hommes belges considérés comme sédentaires, 31,2 % d'hommes wallons et 26,2 % d'hommes en province de Namur.

En termes d'évolution, ces chiffres sont tous plus élevés par rapport à l'enquête de 2013, que ce soit pour les hommes et les femmes et quel que soit le niveau géographique.

Source : Sciensano-HIS 2018

TABAC

Proportion (en %) de personnes (de 15 ans et plus) déclarant être fumeurs quotidiens, selon le sexe, Belgique-Wallonie-Province de Namur, 2018



Quel que soit le territoire considéré, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à déclarer fumer quotidiennement. Cette différence est statistiquement significative pour la Belgique et la Wallonie, mais pas pour la province de Namur. Au sein de celle-ci, près d'un homme sur cinq (19,3 %) est fumeur tandis qu'un peu plus d'une femme sur dix (11,6 %) est fumeuse.

Source : Sciensano-HIS 2018

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Nombre d'habitants par médecin généraliste, Province de Namur, 31 décembre 2019

En 2019, la Wallonie comptait 3 663 médecins généralistes dont 554 en province de Namur. Cela représente, pour la Wallonie, un médecin pour environ 1 000 habitants et, pour la province de Namur, un médecin pour environ 900 habitants.

A l'échelon communal, c'est à Bièvre (419 habitants par médecin généraliste), Houyet (496), Onhaye (540) et Viroinval (629) que l'on observe le plus petit nombre d'habitants par médecin généraliste. A l'inverse, on ne compte qu'un médecin généraliste pour 3 011 habitants à Hastière (deux médecins généralistes sur la commune en 2019) et 1 880 habitants par médecin généraliste à Somme-Leuze.

Au sein de la province, les médecins âgés de 55 ans et plus constituent 49,8 % de l'ensemble des généralistes pour 50,4 % en Wallonie. Par rapport à la situation il y a cinq ans, ces proportions sont restées stables. Sur l'ensemble de la province de Namur, six communes ne comptent aucun médecin généraliste de moins de 40 ans. A l'inverse, dix-huit communes comptabilisent des médecins âgés de moins de 30 ans. Celles-ci sont majoritairement situées sur la partie nord de la province.

Discrétisation : Jenks

Source : AVIQ, calculs Cellule Observation Province de Namur

